



Tous en Mer 1^{er} juin 2024



JOURNEE DE PARTAGE – SORTIE EN MER DE 13h30 à 18h00

Bulletin d'Engagement

A retourner s'il vous plait **avant le 15 février** en déposant ce bulletin, rempli et signé, à la capitainerie du port de plaisance ou par email à aploc29@gmail.com

Prénom : Nom :
Tél. mobile : Email :

Je participerai :

- ❖ Comme bénévole pour donner un coup de main ...
- ❖ Comme accompagnateur/Equipier
- ❖ Avec mon bateau **Moteur** **Voilier** **Taille**

Nom du bateau		Assureur	
Immatriculation		Police N°	
Nom équipier/co skipper		N° Ponton	

Si vous n'avez pas de ponton ou êtes sur bouée, l'embarquement des équipages se fera au ponton lourd.

Nombre de personnes que vous pouvez embarquer en sus de l'équipage

Pour cet événement adressant des personnes en situation de handicap qui seront embarquées sur votre bateau, il est obligatoire, pour les assurances, d'avoir à bord deux personnes sachant manœuvrer le navire en cas d'accident.

Dans le cadre des activités de l'APLOC :

Les skippers ont la responsabilité de leur bateau et des personnes embarquées. Ils veillent au respect de la réglementation de sécurité en vigueur.

Ils doivent vérifier auprès de leur compagnie d'assurance la couverture des équipiers embarqués lors de l'activité.

Le skipper demeure, en toutes circonstances, **seul maître à bord**, responsable de son équipage, libre d'appareiller ou de rester à quai, d'accueillir ou de refuser un équipier.

Le skipper s'engage à ne pas rechercher la responsabilité de l'APLOC en raison de sa participation (ou de la participation de son bateau) aux activités et manifestations organisées par l'APLOC, à quelque titre que ce soit.

Je m'engage à participer à **Tous En Mer 2024** :

Signature